



Mont
Saint
Aignan

ARRÊTÉ N° 2022.1206
Délégation de fonction d'officier d'état civil
à Monsieur Thibault GANCEL
Conseiller Municipal

Le Maire de MONT-SAINT-AIGNAN,

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-18 ;
- VU la délibération n° 2020-07-02 portant élection du maire en date du 3 juillet 2020 ;
- Considérant la demande des futurs époux ;

A R R Ê T E :

ARTICLE 1er – Délégation est donnée à Monsieur Thibault GANCEL, Conseiller Municipal, pour exercer la fonction d'Officier d'état civil, afin de célébrer le mariage de Monsieur Benjamin ATTAL et Madame Catherine VINEZ le 9 juillet 2022 à 15h.

ARTICLE 2 - Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et notifiée à l'intéressée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 1^{er} juillet 2022




* Catherine FLAVIGNY
Maire de MONT SAINT AIGNAN-